

Paris, le 13 janvier 2023.

**Sandrine Josso, Députée de la 7<sup>ème</sup> circonscription de Loire-Atlantique interpelle le Ministre de la cohésion des territoires dans l'hémicycle sur les pollutions récurrentes, causées par Yara, une entreprise industrielle norvégienne installée en région nazairienne**

**Mardi 10 janvier 2023, dans l'hémicycle, au cours des habituelles « Questions orales sans débat » Sandrine Josso a attiré l'attention de Christophe Béchu – Ministre de la cohésion des territoires, sur les graves dysfonctionnements récurrents causés par le pôle industriel de la société Yara, situé à Montoir-de-Bretagne.**

La Députée a notamment précisé que l'état de ses réservoirs d'ammoniaque était qualifié de « critique » par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). En termes clairs, le site pollue, puisqu'il ne respecte pas les normes de rejet, ne répond pas aux injonctions de la justice et représente une véritable source d'inquiétude pour les riverains et son environnement ligérien.

Alors même que la direction de l'usine a longtemps assuré que les pollutions constatées étaient normales dans ce secteur d'activité, Sandrine Josso a tenu à interpeller le ministre et les services de l'Etat, sur l'urgence de la situation rencontrée au cœur du bassin de vie de Saint-Nazaire situé aux abords de l'estuaire de la Loire – estuaire dans lequel, par ailleurs, selon l'observatoire régional de la santé, la mortalité des moins de 65 ans est supérieure de plus de 28 % à la moyenne nationale.

Afin d'illustrer l'urgence de son interpellation publique, Sandrine Josso alerte sur la fabrication de l'industriel norvégien Yara qui s'élève à 600 000 tonnes d'engrais de synthèse par an et sur les agissements de cette usine, fréquemment brocardée pour ses rejets illicites d'ammoniaque, d'azote et de phosphore dans la Loire, et ce à juste titre par l'ensemble des associations de citoyens et de protection de l'environnement pleinement mobilisées.

Même si une rencontre en novembre dernier, initiée par Christophe Béchu – Ministre de la Transition écologique avec la direction de Yara prévoit un plan d'actions, devant notamment conduire à la mise en conformité du site, (plan pour l'heure, soi-disant non communicable ...), Sandrine Josso déplore que les services de L'État, malgré leurs actions déjà entreprises et celles en cours, perdent peu à peu de leur crédibilité à mesure que s'accumulent les arrêtés préfectoraux non respectés, les amendes dressées mais payées pour partie seulement, et la pollution persistante.

En dénonçant l'irresponsabilité de l'entreprise Yara, Sandrine Josso veut sensibiliser plus fortement encore les autorités sur la nécessité d'évaluer les politiques publiques correctives mises en place, tout en éveillant les consciences sur les impacts sournois et aujourd'hui difficilement mesurables, des process industriels sur la santé environnementale à l'échelle de toute une population.